Habitat a agi comme catalyseur des échanges et des décisions tant au niveau international que national. La Conférence a suivi en cela la tradition des Nations Unies, se penchant sur un domaine qui préoccupait tous les États membres. Il nous reste à trouver le meilleur moyen d'appliquer et d'utiliser les bienfaits qui en ont découlé. Mon voeu le plus cher est que nos progrès n'échouent pas sur l'écueil de l'indifférence.

Les nations du monde doivent individuellement et collectivement élaborer des programmes propres à améliorer la condition humaine. Comme les membres d'une famille éparpillée, nous devons nous rallier à la cause commune et partager les leçons de notre expérience et la force qui découle de notre solidarité humaine.

Nous pouvons tirer une vive satisfaction de la rapidité avec laquelle les commissions économiques régionales d'Europe et d'Amérique latine ont déjà convoqué des réunions afin de discuter des suites à donner à *Habitat* et fait des propositions en vue d'une concertation régionale face aux problèmes de l'habitat humain. Nous nous réjouissons également à l'idée que des réunions semblables auront lieu dans d'autres régions et que d'autres conférences mondiales se pencheront sur les questions soulevées lors d'*Habitat*.

La Conférence mondiale des Nations Unies sur l'eau, qui aura lieu en Argentine au mois de mars, en est un exemple éloquent. Comme vous le savez, on y étudiera de façon pratique les problèmes de l'eau potable. Si cette étude donne naissance à un programme international permettant d'alimenter toutes les collectivités en eau potable d'ici 1990, nous aurons franchi une étape importante sur la voie de l'objectif établi par les gouvernements lors de la Conférence Habitat.

Il ne peut y avoir de mission plus grande pour l'humanité que d'améliorer le sort de l'homme, et il ne peut y avoir de plus grande réalisation pour l'homme que d'avoir contribué au progrès de l'humanité.

Mais comment tirer le meilleur parti des leçons apprises à *Habitat?* On déposera bientôt devant nous un projet de résolution générale sur le rapport de la Conférence *Habitat*. Nous espérons vivement que cette résolution sera adoptée par les États membres dans l'esprit de consensus qui, croyons-nous, sied à un texte qui traite de problèmes humains aussi importants que ceux abordés à *Habitat*. Cette résolution générale a d'ailleurs été rédigée dans l'intention d'obtenir un consensus.

Un projet de résolution sur l'utilisation qu'on pourrait faire du matériel audio-visuel présenté à la Conférence sera également déposé ultérieurement. Comme vous le savez, le programme audio-visuel d'Habitat joua un rôle unique et essentiel dans la préparation et le déroulement de la Conférence. Nous sommes reconnaissants aux services du Programme des Nations Unies pour l'environnement d'avoir si bien appuyé ce programme ainsi que l'ensemble de la Conférence.

Lors d'Habitat, tous les pays sont convenus que le matériel audio-visuel constituait un outil précieux en matière d'éducation et d'information et qu'il y avait lieu de s'assurer qu'on en ferait bon usage après la Conférence. Le projet de résolution que je viens d'invoquer prévoit donc l'établissement d'un centre d'information audio-visuel à cette fin.

Sur le plan institutionnel, et comme cela a été la pratique pour des conférences antérieures, il y aurait lieu de formuler une résolution distincte. A Vancouver, les participants se sont longuement penchés sur les institutions et les mécanismes mondiaux et régionaux que justifie le problème des établissements humains. De leur discussion est sorti un projet de résolution qui fournit, selon nous, un cadre propice à une décision au cours de la présente session de l'Assemblée générale sur les deux questions en souffrance dans la partie 10 du projet. Il est important qu'une décision soit prise à ce sujet au cours de la présente session.

L'élan d'habitat ne doit pas être ralenti. Ce dernier projet de résolution offre aux Nations Unies un moyen de réagir positivement aux problèmes humains qui ont été soulevés. Une décision s'impose pour prouver à ceux qui vivent dans les établissements humains de par le monde que nous pouvons et nous voulons répondre rapidement à leurs besoins et à leurs préoccupations. Trop souvent par le passé, nos nations ont été accusées de ne pas savoir s'unir et trouver un remède efficace à des besoins urgents. Mon gouvernement estime qu'il est nécessaire aujourd'hui d'établir un comité intergouvernemental qui dispose de moyens d'action et d'un appui réel sur le plan international. Ce comité devrait être soutenu par un secrétariat modeste mais efficace et, à l'échelle régionale, par des services administratifs intergouvernementaux mieux organisés.

Au cours de la présente session, nous devons montrer aux millions d'hommes, de femmes et d'enfants qui verront leur vie profondément transformée par cette résolution que la communauté mondiale peut et veut répondre à leurs besoins, à leurs préoccupations, à leurs appels. Rien n'est plus aliénant, rien source de plus grande amertume